



Trunemco<sup>MC</sup>

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2023-04-17

Version antérieure remplacée : S.O.

{Réservé}

## 1. IDENTIFICATION : PRODUIT CHIMIQUE ET ENTREPRISE

**Nom du produit :** Trunemco<sup>MC</sup>  
**N° d'homologation LPA :** 34519  
**Type de produit :** Nématicide

**Fournisseur :** Nufarm Agriculture Inc  
5101, 333, 96<sup>th</sup> Avenue NE,  
Alberta, Canada T2K 0S3  
1 800 868-5444

**Numéros de téléphone :** Numéro de téléphone d'urgence (24 h), Chemtrec, 1 800 424-9300.  
Pour les urgences médicales seulement, composer le 1 877 325-1840.  
Pour des renseignements sur le produit, Nufarm Agriculture Inc,  
1 800 868-5444.

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié conformément à la version 5 du SGH des Nations Unies.

### DANGERS PHYSIQUES :

Aucun

### DANGERS POUR LA SANTÉ :

Sensibilisation cutanée Catégorie 1

### DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :

Aucun

### MENTION D'AVERTISSEMENT (OSHA) :

AVERTISSEMENT

### MENTIONS DE DANGER :

Peut provoquer une allergie cutanée.



### CONSEILS DE PRUDENCE :

Éviter de respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

EN CAS D'IRRITATION OU D'ÉRUPTION CUTANÉE : Demander une aide médicale. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

#### COMPOSANTS

*Bacillus amyloliquefaciens*, souche MBI 600

*cis*-Jasmone

Autres ingrédients

#### N° CAS

S.O.

488-10-8

Secret commercial

#### Teneur

0,4 à 2,0

0,8 à 0,97

Secret commercial

**Synonymes :** Aucun

Les ingrédients non identifiés de façon précise sont de propriété exclusive ou sans danger. Les valeurs ne sont pas des spécifications du produit.

### 4. PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion :** Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Transporter la personne à l'extérieur. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Symptômes et effets les plus importants :** Aucun prévu.

**Indication qu'une prise en charge médicale immédiate ou qu'un traitement spécial est nécessaire :** Aucune prévue.

### 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

**Agents extincteurs :** Recommandés pour les incendies majeurs : mousse ou eau pulvérisée. Recommandés pour les incendies mineurs : poudre chimique ou dioxyde de carbone.

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie :** Les pompiers doivent porter un appareil de protection respiratoire autonome approuvé par le NIOSH/MSHA et une tenue de feu complète. Endiguer la zone pour empêcher le ruissellement et la contamination des sources d'eau. Éliminer ultérieurement l'eau ayant servi à maîtriser l'incendie.

**Risques inhabituels d'incendie et d'explosion :** Si de l'eau est utilisée pour combattre l'incendie ou pour refroidir les récipients, la contenir avec des digues afin d'empêcher le ruissellement et la contamination des égouts municipaux et des cours d'eau.

**Produits de décomposition dangereux (en cas d'incendie) :** Le produit peut dégager des gaz, comme du chlorure d'hydrogène et des oxydes de carbone et d'azote.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :** Suivre les mesures indiquées à la Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

**Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage :** Maîtriser le déversement à sa source.

Contenir le déversement pour l'empêcher de se répandre ou de contaminer le sol ou d'atteindre les conduites d'égout ou de drainage ou tout plan d'eau. Nettoyer immédiatement les déversements, en suivant les précautions indiquées à la section Équipement de protection. Couvrir complètement le déversement avec une matière absorbante et placer dans un récipient compatible en vue de son élimination. Frotter la zone avec du détergent pour eau dure (p. ex., produits commerciaux comme Tide, Joy, Spic and Span). Récupérer la solution de lavage avec de la matière absorbante et placer dans un récipient compatible en vue de son élimination. Lorsque tout le déversement est ramassé et placé dans un récipient, sceller le récipient et en disposer de façon appropriée.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### **PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÛRETÉ EN MATIÈRE DE MANUTENTION :**

Stocker le produit dans un endroit bien ventilé, sécurisé et hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Ne pas entreposer de nourriture, de boisson ou de produits du tabac dans la zone d'entreposage. Ne pas manger, boire, fumer ni appliquer des produits de beauté dans les zones où il est possible d'être exposé à ce produit. Se laver soigneusement avec du savon et de l'eau après la manipulation.

### **CONDITIONS DE SÉCURITÉ EN MATIÈRE DE STOCKAGE, Y COMPRIS TOUTE INCOMPATIBILITÉ :**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Maintenir le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas entreposer à proximité de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale. En cas de déversement sur un plancher ou une surface pavée, ramasser le produit avec une vadrouille et le conserver dans la zone d'entreposage des déchets chimiques jusqu'à ce qu'il puisse être éliminé de manière appropriée si le produit ne peut pas être utilisé conformément au mode d'emploi sur l'étiquette. Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### **Contrôles d'ingénierie :**

Utiliser des contrôles d'ingénierie efficaces pour être conforme aux limites d'exposition professionnelle (le cas échéant).

### **Mesures de protection individuelle :**

**Ingestion :** Ne pas manger, boire, fumer ni appliquer des produits de beauté dans les zones où il est possible d'être exposé à ce produit. Se laver soigneusement avec du savon et de l'eau après la manipulation.

**Contact avec les yeux :** Lorsqu'il y a un risque de contact avec les yeux, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

**Contact avec la peau :** Lorsqu'il y a un risque de contact avec la peau, porter des gants résistant aux produits chimiques (comme laminés, en caoutchouc butylique, en caoutchouc nitrile, en caoutchouc néoprène, en caoutchouc naturel, en polyéthylène, en polychlorure de vinyle [PVC] ou en Viton), une combinaison, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques.

**Inhalation :** Le port d'un appareil de protection respiratoire n'est généralement pas requis lors de la manipulation du produit. Utiliser des contrôles d'ingénierie efficaces pour être conforme aux limites d'exposition professionnelle.

En cas de déversement, porter un appareil de protection respiratoire approuvé par le NIOSH muni d'un filtre N, R, P ou HE.

## Lignes directrices d'exposition :

Composant	OSHA		ACGIH	
	TWA	STEL	TWA	STEL
<i>Bacillus amyloliquefaciens</i> , souche MBI 600	NE	NE	NE	NE
<i>cis</i> -Jasmone	NE	NE	NE	NE
Autres ingrédients	NE	NE	NE	NE

NE = Non établie

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence :</b>	Liquide visqueux, beige clair
<b>Odeur :</b>	Épicé-floral
<b>Seuil olfactif :</b>	Aucune donnée disponible
<b>pH :</b>	6,83 (pur)
<b>Point de fusion/point de congélation :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Point initial/intervalle d'ébullition :</b>	>100 °C
<b>Point d'éclair :</b>	Ne s'enflammera pas jusqu'à 100 °C
<b>Taux d'évaporation :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Inflammabilité :</b>	Ne contient pas d'ingrédients inflammables
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité :</b>	Sans objet
<b>Tension de vapeur :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité de vapeur :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité relative :</b>	1,046 g/mL à 20 °C
<b>Solubilité :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température d'auto-inflammation :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition :</b>	Aucune donnée disponible
<b>Viscosité :</b>	Aucune donnée disponible

**Remarque :** Ces données physiques représentent des valeurs typiques, mais elles peuvent varier d'un échantillon à un autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme une analyse garantie ou comme des spécifications.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité :** Le produit n'est pas réactif.

**Stabilité chimique :** Le produit est stable dans des conditions de manutention et d'entreposage normales.

**Risque de réactions dangereuses :** Ne se produira pas.

**Conditions à éviter :** Aucune connue.

**Matériaux incompatibles :** Aucun connu.

**Produits de décomposition dangereux :** Aucun connu.

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES****Effets potentiels sur la santé :****Voies d'exposition probables :** Cutané, inhalation**Symptômes d'exposition :****Contact oculaire :** Aucun prévu.**Contact cutané :** Aucun prévu.**Ingestion :** Aucun prévu.**Inhalation :** Aucun prévu.**Effets retardés, immédiats et chroniques d'une exposition :** Aucun prévu.**Données toxicologiques :**

Les données des études en laboratoire sont issues d'études menées sur une formule semblable, mais pas identique :

**Orale :** Rat DL<sub>50</sub> : >5 000 mg/kg (femelle)**Cutanée :** Rat ou lapin DL<sub>50</sub> : >5 000 mg/kg**Inhalation :** Rat CL<sub>50</sub> (4 h) : >5,51 mg/L**Irritation oculaire :** Lapin : Non irritant**Irritation cutanée :** Lapin : Non irritant**Sensibilisation cutanée :** Cobaye : Positif pour la sensibilisation cutanée.

**Effets chroniques/subchroniques (organes cibles) :** Les résultats de diverses études menées sur des animaux n'ont révélé aucun effet chronique/subchronique. Ce produit n'a pas été testé. Les informations découlent des propriétés des composants individuels.

**Cancérogénicité / effets chroniques sur la santé :** Les résultats de diverses études menées sur des animaux n'ont révélé aucun effet cancérogène. Ce produit n'a pas été testé. Les informations découlent des propriétés des composants individuels.

**Toxicité pour la reproduction et le développement :** Les résultats d'études menées sur des animaux n'ont révélé aucun effet nocif pour la fertilité. Ce produit n'a pas été testé. Les informations découlent des propriétés des composants individuels.

**Mutagénicité des cellules germinales :** Les essais de mutagénicité n'ont révélé aucun potentiel génotoxique. Ce produit n'a pas été testé. Les informations découlent des propriétés des composants individuels.

**Évaluation de la cancérogénicité :** Aucune donnée listée par l'ACGIH, le CIRC, le NTP ou l'OSHA.

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Dangers environnementaux :**

Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques, et les huîtres et les crevettes.

**Écotoxicité :**

Il est fort probable que le produit ne soit pas extrêmement nocif pour les organismes aquatiques. Ce produit n'a pas été testé. Les informations découlent des propriétés des composants individuels.

**Évolution dans l'environnement :**

Aucune donnée n'est disponible pour la biodégradation. Ce produit n'a pas été testé. La bioaccumulation n'est pas prévue. Ce produit ne devrait pas être mobile dans le sol. Ce produit n'a pas été testé. Les informations découlent des propriétés des composants individuels.

**13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION****Méthode d'élimination des déchets :**

Les semences traitées renversées et exposées sur le sol doivent être incorporées au sol ou ramassées de la surface du sol. **NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

**Manipulation et élimination du contenant :**

**Contenants non réutilisables de 19 L (5 gallons) ou moins :** Contenant non réutilisable. Ne pas réutiliser ou remplir de nouveau ce contenant. Rincer trois fois le contenant (ou l'équivalent) rapidement après l'avoir vidé.

**Rincer trois fois comme suit :** Vider le reste du contenu dans l'équipement d'application ou dans un réservoir de mélange pendant 10 secondes après le début de l'égouttement. Remplir le quart du contenant d'eau et le refermer. Agiter le contenant pendant 10 secondes. Verser les rinçures dans l'équipement d'application ou dans un réservoir de mélange ou les entreposer à des fins d'utilisation ou d'élimination ultérieure. Vider le contenant pendant 10 secondes après le début de l'égouttement. Répéter cette procédure deux autres fois. Offrir les contenants pour le recyclage ou le reconditionnement, ou les perforer et les éliminer dans une décharge ou selon des procédures approuvées par les autorités provinciales et locales. Les contenants en plastique peuvent également être éliminés par incinération, ou, si les autorités provinciales et locales le permettent, ils peuvent être brûlés. S'ils sont brûlés, éviter toute exposition à la fumée.

**Contenants non réutilisables de plus de 19 L (5 gallons) :** Contenant non réutilisable. Ne pas réutiliser ou remplir de nouveau ce contenant. Rincer trois fois le contenant ou le rincer sous pression (ou l'équivalent) rapidement après l'avoir vidé.

**Rincer trois fois comme suit :** Vider le reste du contenu dans l'équipement d'application ou dans un réservoir de mélange. Remplir le quart du contenant d'eau. Replacer et resserrer le bouchon. Basculer le contenant sur le côté et le rouler d'avant en arrière, en assurant au moins une rotation complète, pendant 30 secondes. Placer le contenant debout et le faire basculer plusieurs fois de l'avant vers l'arrière. Faire de même après avoir tourné le contenant sur son autre extrémité. Verser les rinçures dans l'équipement d'application ou dans un réservoir de mélange ou les entreposer à des fins d'utilisation ou d'élimination ultérieure. Répéter cette procédure deux autres fois.

**Rincer sous pression comme suit :** Vider le reste du contenu dans l'équipement d'application ou dans un réservoir de mélange et continuer pendant 10 secondes après le début de l'égouttement. Tenir le contenant à l'envers au-dessus de l'équipement d'application ou du réservoir de mélange ou recueillir les rinçures à des fins d'utilisation ou d'élimination ultérieure. Insérer la buse de rinçage sous pression dans le côté du contenant et rincer à environ 40 psi pendant au moins 30 secondes. Vider le contenant pendant 10 secondes après le début de l'égouttement. Offrir les contenants pour le recyclage, si possible, ou les perforer et les éliminer dans une décharge ou selon des procédures approuvées par les autorités provinciales et locales. Les contenants en plastique peuvent également être éliminés par incinération, ou, si les autorités provinciales et locales le permettent, ils peuvent être brûlés. S'ils sont brûlés, éviter toute exposition à la fumée.

**Contenants réutilisables de plus de 19 L (5 gallons) :** Contenant réutilisable. Remplir ce contenant de pesticide seulement. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Le nettoyage du contenant avant son élimination finale est la responsabilité de la personne chargée d'éliminer le contenant. Le nettoyage du contenant avant son remplissage est la responsabilité de la personne qui le remplit. Pour nettoyer le contenant avant son élimination, vider le reste de son contenu dans l'équipement d'application ou le réservoir de mélange. Remplir environ 10 % du contenant d'eau. Agiter vigoureusement le contenant ou refaire circuler l'eau avec la pompe pendant deux minutes. Verser ou pomper les rinçures dans l'équipement d'application ou dans le système de collecte des rinçures. Répéter cette procédure de rinçage deux autres fois.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Suivre les précautions indiquées à la Section 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE de cette FDS.

**TMD**

Non régi

**DOT**

Non régi

**IMO / IMDG**

Non régi

**IATA**

Non régi

**15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Numéro d'homologation de la *Loi sur les produits antiparasitaires* : 34519

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations relatives aux dangers requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les informations relatives aux dangers exigées sur l'étiquette du produit antiparasitaire :

SENSIBILISANT POTENTIEL

Exempté du SIMDUT.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Cette fiche de données de sécurité (FDS) a été conçue de façon à se conformer à la classification du Système général harmonisé (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Cette FDS fournit des renseignements importants relatifs à la santé, la sécurité et l'environnement à l'intention des employeurs, des employés, des intervenants d'urgence et de toute autre personne devant manipuler de grandes quantités du produit à l'occasion d'activités autres que celles visées par l'usage général du produit. L'étiquette du produit fournit de l'information spécifique à l'utilisation normale du produit.

Des informations spécifiques à la société et des informations publiées ont été utilisées pour élaborer cette FDS. Les informations contenues dans ce document sont fournies de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date de publication. Toutefois, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions effectuées depuis la dernière version : Nouvelle